



Madame La Directrice

Nous avons rencontré la direction mardi pour tenter d'obtenir une mesure exceptionnelle, à savoir le non retrait sur salaire pour les personnels grévistes le 14 Novembre 2019.

Nous avons longuement argumenté sur l'importance qu'aurait revêtu un geste fort, unique, qui aurait été perçu par ces personnels comme une reconnaissance de leur engagement à servir et défendre l'Hôpital Public.

Martin Hirsch, dans son mail du mercredi 20 Novembre diffusé à l'ensemble des agents de l'Assistance Publique, fait l'éloge du plan d'ensemble pour l'hôpital public qui selon lui « *aura des impacts très positifs pour l'AP-HP et les difficultés qu'elle rencontre.* »

Il souligne « *des points majeurs* » et note, « *pour la première fois depuis des décennies, une reconnaissance spécifique du coût de la vie en Ile de France* ». Il conclue que « *ces mesures permettent de changer la donne.* »

Notre Directeur Général, qui prône par ailleurs le dialogue social, n'a pas un mot pour celles et ceux qui, par leur cohésion, leur mobilisation ont contraint le gouvernement à réagir.

Vous n'avez pas pris la mesure de notre demande pourtant raisonnable et juste : À une situation exceptionnelle, vous deviez répondre par une mesure exceptionnelle !

Depuis trop longtemps, le dialogue social s'est transformé en un monologue qui n'a plus rien de social. Vous n'avez laissé aucune chance à une quelconque négociation. Nous perdons notre temps à tenter de dialoguer alors même que M Pieuchard annonce d'emblée n'avoir aucune marge de manœuvre. Pour vous, c'est gagnant-gagnant et pour nous, c'est toujours perdant-perdant.

Nous avons décidé, puisque vous ne respectez ni les organisations syndicales, ni les agents qu'elles représentent, de ne pas servir de décor à cette instance. Nous ne siégerons donc pas au CLHSCT de ce jour et nous en ferons connaître les raisons aux personnels et à notre direction générale.

Nous laisserons également à l'appréciation de tous le fait d'avoir permis le recours aux assignations pour faire réaliser des actes privés en Imagerie Médicale, le jour de la défense de l'Hôpital Public.

Les sections syndicales :

- Cfdt Henri Mondor
- CGT Henri Mondor
- SUD Santé Henri Mondor

Jeudi 28 novembre 2019